



JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

André Manoukian

<http://www.enzoproductions.com/fr/artistes/andre-manoukian>

Pour la troisième année consécutive, le FIMU souhaitait à nouveau travailler avec un parrain de grande notoriété qui puisse bénéficier au rayonnement national et international du festival avec une démarche ouverte et éclectique proche des 4 grandes catégories musicales du festival. Ce parrain doit par ailleurs incarner l'instrument à l'honneur et avoir une sensibilité au travail de transmission.

Après le trompettiste Erik Truffaz et le violoniste Didier Lockwood, c'est André Manoukian qui fait l'honneur au festival de devenir le parrain 2019.

Avoir André Manoukian fait totalement sens avec les valeurs du FIMU. Musicien aux influences multiples (jazz, musiques traditionnelles...) il reflète la diversité des styles présentés par le FIMU. Par ailleurs il endosse régulièrement le rôle de pédagogue pour faire découvrir à tous la musique et permet de mettre en lumière des groupes et artistes émergents à travers de nombreuses conférences et chroniques à la radio, à la télévision ou encore sur Youtube à travers ses excellentes «leçons de piano». La vulgarisation et la mise en avant d'artistes émergents sont des valeurs particulièrement chères au FIMU.

A travers son rôle de parrain, André Manoukian se fera l'ambassadeur du festival et de ses valeurs au niveau national. Pendant le festival il proposera un concert solo où le piano sera mis à l'honneur et présidera une rencontre autour du piano avec les artistes du FIMU, les élèves des classes CHAM et des élèves du conservatoire, l'occasion de parler musique et transmission.



RETOUR À LA LISTE



